L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 28 AOUT 1888.

OFFICIEL.

Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Session Régulière de 1888.

No 152.) LOI

Pour placer les personnes recueillies dans les hospices d'aliénés sous la protection des lois en leur assurant la liberté d'employer la poste pour leur correspondance.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que désormais chaque personne recueillie dans un hospice d'aliénés, public ou privé, dans l'Etat de la Louisiane, pourra choisir quelqu'un en dehors de l'asile à qui elle écrira quand elle le voudra, et il ne sera exercé aucune censure au sujet de cette correspondance. L'usage de la poste lui sera aussi libre qu'à aucun autre citoyen de l'Etat de la Louisiane; elle pourra tous les trois mois choisir une nouvelle personne à qui elle adressera sa correspondance. Le surintendant de l'hospice, public ou privé, devra lui fournir tout ce qu'il faut pour écrire, y compris les timbres, au moins une fois par semaine, si elle le demande, à moins qu'elle ne possède déjà les objets nécessaires à sa correspondance. Les lettres ainsi écrites par les détenus aliénés seront apportées par ces derniers eux-mêmes, accompagnés d'un gardien, quand cela sera nécessaire, à une boîte destinée à cet effet que l'Etat fera placer dans chaque hospice et d'un accès facile. Le gardien verra dans tous les cas à ce que la lettre soit adressée au correspondant de l'aliéné, et, si elle ne l'est pas, elle devra être remise au surintendant. Le contenu de la boîte postale sera recueilli une fois par semaine par un employé dûment autorisé de la poste et placé dans la malle des Etats-Unis.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Qu'il est du devoir du surintendant de faire enregistrer et de tenir dans chaque lieu public de l'espèce une liste des personnes choisies par les aliénés comme leurs correspondants, et une liste des aliénés qui les ont choisies. Le surintendant devra aussi informer les personnes ainsi choisies de ce fait et leur transmettre les noms des aliénés qui les ont désignées, en les priant en même temps d'écrire toujours leurs noms sur l'enveloppe extérieure de chaque lettre qu'elles écriront aux dits aliénés. Les lettres portant ainsi à l'extérieur le nom du correspondant seront livrées à l'aliéné sans avoir été ouvertes [illegible] qu'une lettre qu'on [illegible] que quelque substance étrangère [illegible] employée comme remède, auquel cas elle sera ouverte en présence d'un témoin compétent, et la substance qu'elle contient sera remise au surintendant qui en fera l'usage qu'il croit convenable.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toute personne [illegible] agissant de [illegible] dispositions de cette loi, ou [illegible] ment et sciemment, sera [illegible] convaincu du délit [illegible] coupable, sera passible de [illegible] de la prison, au [illegible] pourra [illegible] dans l'hospice.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Qu'un exemplaire de [illegible] sera affiché dans chaque salle des hospices publics et privés de l'Etat de la Louisiane. Toute loi ou partie de loi incompatible avec la présente est abrogée. Cette loi sera en vigueur trente jours après avoir été [illegible].

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original :
JOS. GEBFFIS,
Assistant Secrétaire d'Etat.

No 153.) LOI

Pour créer un juge de paix et un constable additionnels dans le dixième ward de la paroisse Natchitoches.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'un juge de paix et un constable additionnels seront créés pour le dixième ward de la paroisse Natchitoches, lesquels auront les mêmes pouvoirs et la même autorité que le juge de paix et le constable exerçant en ce moment leur mandat légal.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Qu'il sera du devoir du gouverneur de nommer avec le consentement du Sénat, le dit juge de paix et le dit constable additionnels qui resteront en place jusqu'aux élections générales de 1892.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original :
JOS. GEBFFIS,
Assistant Secrétaire d'Etat.

No 154.) LOI

Créant un privilège sur la mousse de la Louisiane en faveur de la personne qui avance l'argent et les subsides et en faveur des travailleurs employés à la recueillir, la conserver et la préparer pour le marché, avec classement dudit privilège.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toute personne avançant de l'agent ou des subsides pour permettre à un autre de recueillir, conserver et préparer pour le marché, de la mousse couvrant certains arbres dans cet Etat, aura un privilège pour ces avances et subsides sur la mousse ainsi recueillie, conservée et préparée pour le marché.

Sec. 2.—Tous les travailleurs engagés à recueillir, conserver et préparer pour le marché de la mousse poussant sur les arbres dans cet Etat, auront un privilège pour leurs gages sur ladite mousse, et ce privilège primera celui du fournisseur qui ne viendra qu'en second.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original :
JOS. GEBFFIS,
Assistant Secrétaire d'Etat.

No 155.) LOI

Assimilant à un crime l'acte de toute personne qui permettrait de porter son nom sur tableaux de paiements (pay rolls) d'une corporation quelconque d'Etat, de paroisse, de municipalité ou de toute autre corporation politique, et qui recevra un salaire ou des gages pour des services qu'il ne rend pas, et pour prescrire la pénalité attachée à ce crime.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toute personne qui sciemment permettra que son nom soit porté sur un tableau de paiements (pay roll) d'une corporation quelconque d'Etat, de paroisse, de municipalité, ou de toute autre corporation politique, et qui recevra un salaire ou des gages pour des services qu'il ne rend pas, sous un prétexte quelconque, et qui recevra de l'argent sous de faux prétextes, et si elle est déclarée coupable par une cour de juridiction compétente, elle sera passible des travaux forcés, pour une période d'un an au plus, ou de tout autre emprisonnement.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi et partie de loi contraire à la présente est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original.
JOS. GEBFFIS,
Assistant Secrétaire d'Etat.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit:

New-York, le 1er Août 1886,
122 E. 27th st.

Au Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.,

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui ait résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Propre au [illegible] suivant vos [illegible]

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bienfaits. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, [illegible] parmi les membres du [illegible] orateurs publics, par[illegible] cette médecine. A [illegible]

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, [illegible]. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

Institut Guillot.

Voilà encore une Institution essentiellement louisianaise et qui, sous un nom justement honoré, marche résolument au succès, ou plutôt s'y maintient. Là aussi on comprend la direction dans toutes les délicatesses de sa mise en pratique. On connaît la valeur de la discipline; on sait que sans elle il n'est point de bonne et durable administration possible; mais cette même discipline on sait également en atténuer les rigidités, afin de faire mieux observer de la bonne volonté.

Tous ceux qui, chefs de pensionnats, jugent le tact à l'intelligence, au savoir, ont, Dieu merci renoncé depuis longtemps aux rigueurs qu'on jugeait autrefois indispensables à la marche d'un collège, d'une maison d'éducation quelconque. Le professeur, beaucoup plus maintenant au monde, ne croit pas devoir se présenter aux élèves comme un maître austère, dont le principal objectif est de se faire craindre. A cette heure, il pense, au contraire, que l'un de ses premiers devoirs, l'une des plus sûres conditions de réussite pour lui est de se faire aimer.

C'est ainsi qu'on l'entend à l'Institut Guillot. Les professeurs y sont affectueux et par cette affection, qui rappelle les douceurs de la famille, ils gagnent les cœurs des jeunes élèves dont ils sont les guides. Le respect n'en est aucunement altéré, et le jeune, pénétré comme un tout, comme un caractère familial, en sont [illegible] plus fécondes. L'autorité s'établit par la valeur même, vite reconnue, du maître ou de la maîtresse et les fautes de classes sont plutôt atténuées que punies.

Au cours de sa dernière fête scolaire, chaque famille de plus, apprécier les résultats obtenus par cette excellente, entente entre les professeurs et les élèves. Le nombreux auditoire qui était là, peut témoigner son jugement s'est retiré plus que jamais convaincu que les jeunes élèves de la directrice de l'Institut Guillot sont en bonnes mains.

Telle est la récompense de la persévérance, des efforts et de cette recommandation continue à [illegible] directrice.

La session scolaire 1888-1889 s'ouvrira le lundi 3 septembre. L'Institut Guillot est situé rue Dryades No 310.

West End.

La Compagnie du West End avait bien pensé qu'elle [illegible] retrouver l'engagement de Mlle Alice Raymond. Dimanche, le chemin était encombré avant toute sa plus longue heure de grande fête. Des exposés ont été envahis et quand M. Pioletti donna le signal du premier morceau une foule immense faisait une ceinture vivante au Pavillon; pas un point qui ne fût couvert de monde.

Comme toujours l'orchestre, réglé à reçu le meilleur accueil et l'on a pu constater encore une très évidente amélioration dans l'ensemble.

[illegible] allait autrement; les instrumentistes groupés par les soins de MM. Pioletti et Nippert, sont tous des musiciens des instruments ayant une [illegible] habitude de l'orchestre, et le tact de goût, ensemble depuis longtemps aussi, il arrive inévitablement des exécutions toujours correctes et parfois très remarquables.

La réputation de Mlle Alice Raymond a beaucoup ajouté à la vogue du West End, car ceux qui l'ont entendue, estiment que cette réputation est légitime. On lui reconnaît de bonnes et belles qualités de mécanisme, de sentiment. On l'écoute avec plaisir soit qu'elle se livre aux voltiges des virtuosités, soit qu'elle se laisse aller à la rêverie du chant. Il y a souvent de l'émotion dans son jeu, et cette émotion sait se communiquer aux auditeurs.

Ainsi que nous l'écrivions l'autre jour, les cascades du temps ont, l'autre semaine, éloigné du West End une forte partie de notre population, qui vite, les toits sereins revenus, a voulu prendre sa revanche. De là cette foule tant attendue maintenant. Mais ce n'est pas tout, il est dans le succès de Mlle Alice Raymond une particularité qui le rend plus flatteur encore, c'est que ceux qui l'ont entendue, l'y reviennent régulièrement. Ce que [illegible] retrouve des visages qu'on y avait remarqués la veille. Elle emportera donc de la Nouvelle Orléans, quelle quitte à la fin de cette semaine, un tout aimable souvenir.

L'artiste américaine reparaîtra ce soir, et nous devons rappeler ici à nos lecteurs que c'est à la troisième et à la quatrième partie qu'elle se fait entendre. Donc ceux que leurs occupations attardent, seront encore à temps pour l'écouter en se rendant au West End seulement vers huit heures ou huit heures et demie. D'autant plus que quand Mlle Alice Raymond est là le public ne lui laisse point la liberté de quitter vite le Pavillon.

Il la tient et la retient; les bis succèdent au bis et quand le programme porte, pour elle, deux numéros, le public en demande jusqu'à huit ou dix, et il les obtient grâce au charmant bon vouloir de l'intéressante artiste.

Elle exécutera, ce soir, plusieurs morceaux de son répertoire, ou elle ne s'est pas encore fait entendre.

Liste des passagers partis, le 25 août, pour le Havre, par "La Champagne."

M. A. Adrien, Mlle Blanc, M. O. P. Bill's, M. L. Bonnette, M. Moses Bruhl, M. Leopold Barzagli, M. Moses Bruhl, Mme Moses Bruhl et femme de chambre, Mlle Milly Bruhl, Mlle Cora Bruhl, M. [illegible] J. Crawfoll, M. George F. Corliss, M. [illegible] Couche, M. W. B. Davenport, M. Javier Dottes, M. G. Dominici, M. Eugène Denuré, M. Geo. S. Evster, M. L. Erstein, M. [illegible], M. D. L. Foley, Mme A. C. Fattis et enfant, M. Louis Favilla, Mme Favilla, Mme Jenny Faber, Mlle Rose Faber, M. P. Garvin, Mme H. W. Gardner, M. Giroux, Mme Giroux, M. [illegible], M. Benjamin Hart et domestique, M. Heinzer, M. Robert J. Keller, Mme Lobadas, Knox, Mlle Carrie T. Knox, M. J. B. Ludlow, M. F. W. Loew, Mme Loew, M. Le Duvallet, M. N. S. Lafontant, M. J. MacDonough, Mlle A. MacMay, Mlle J. MacAvoy, M. C. F. Lusch, M. Geo. Marschal, M. Philipp Médart, Mme Médart, Mlle Katie Médart, Mlle Florence Médart, Mlle Joséphine Médart, Mme de Noronhas, Mlle de M. de Nogueiras, Mme L. J. A. Papineau et femme de chambre, Mlle Marie Louise Papineau, M. J. F. Paterson, M. Arthur Pépin, Mme Emile Pierre, M. Eugène Parrain, M. Stickney, M. Jacques Schoresteine, Mlle Scheibe, M. A. Sechaud, Général Salomon, ancien président d'Haïti, Mme Salomon et femme de chambre, Mlle Ida Salomon, M. Simon, M. G. A. Tognazzini, Mme Tognazzini et enfant, Mlle Dora Tognazzini, Mlle Tilde Tognazzini, M. Olivo Tognazzini, M. Vincente Tognazzini, Mlle Avelina Tognazzini, M. A. P. Tognazzini, Mme Tognazzini, M. Ponoldo Tognazzini, M. Joseph Tognazzini, M. Elmeri Tognazzini, Mlle A. Tobin, Mme Clotilde Vayera, M. Juan Jose Vina, Mme Juan Jose Vina, Mlle Flora Vina, M. Andres Vina, M. Chas. Wolff, M. F. R. Weller, Mme Thorp et femme de chambre, Mme Gen. Lafontant, M. Alphonse Couche, Mlle Jeanne Couche, Mlle Madeleine Couche, M. Frank Couche, Mme et Mlle Lacord, Mme veuve Emilie Dias et enfant, M. C. Wernicke, M. G. Gohbl, Mme Rose Bancalari, Mme Stuhr et enfant, Mme Forke.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 août 1888.—Indications pour la Louisiane : pluies locales; température presque stationnaire; vents variables généralement de l'est.

Température au 27 août 1888.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	76	24
Midi	85	26
3 P. M.	87	29
6 P. M.	84	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

George Kinyon à Mme Kate Staples.
George H. Holthouse à Mlle Mary J. E. Runte.
Auguste Roques à Mlle Lise Fischer.

Naissances.

Mme Joseph Nouard, une fille.
Mme Edouard J. St. Cyr, un garçon.
Mme George Spiess, une fille.
Mme Joseph J. Carroll, une fille.
Mme Antoine Petri, un garçon.

Décès.

Sœur St. Patrick, 58 ans, Couvent des Ursulines.
Félicité Manchester, 4 ans, 307 rue St. Claude.
Marie Brazil, 48 ans, 309 rue Nord Prieur.
Mme Veuve Margaret Bibby, 51 ans, 892 rue Tchoupitoulas.
Grace G. Carter, 8 mois, 384 rue Quartier.
*Ferdinand W. Renecky, 3 ans, 65 avenue Pacifique, Alger.
*Albert J. Carrick, 1 ans, 27 rue Peter, Alger.
*Louis Marchal, 5 ans, 9 rue Newton, Alger.
*Cecilia Murphy, 13 ans, 45 rue Market, Alger.
Eddy Black, 18 mois, 67 rue Quartier.
Nicolas Walter, 58 ans, rues Peniston et Magasine.
John R. Comstock, 4 ans, 65 rue Poeyfarré.
Francis Curran, 52 ans, rues Robertson et Bagatelle.

*Diphthérie.

Commissariat des Etats-Unis.—MM. Lanier et Brister, accusés d'avoir mis en circulation un faux billet de $20 ont été acquittés.

Cour Civile.—Caroline Cior contre Vincent Restivo pour obtenir l'annulation d'un mariage.

La succession Marie Auguste Benedict est ouverte.

Geo. D. Geddes contre la société Les Amis de l'Ordre pour $361 40.

MM. Mc Cue et O'Hara, violateurs de l'injonction émise contre eux par le juge Monroe, et ayant agi sur les conseils de leur avocat, qui ne croyait pas à la validité de l'injonction, ont été acquittés.

MM. Schoubausen et Plant, pour violation de la même injonction, ont été envoyés à la prison de paroisse pour 10 jours.

Cour Criminelle.—Section B.—Geo. Roth, voies de fait, acquitté.

Deuxième cour du recorder. Les agents ont porté contre les personnes suivantes une accusation de violation de l'ordonnance 2024 (encombrement des trottoirs dans les marchés): Halle au poisson. Luca Viccaro, F. Biarer, Chas. Gassis, Nick Sacco et V. Battaglio. Halle au fruit—J. B. Rentz, S. B. Lalosevich, L. B. Duda, J. Mato, M. Euch, S. Jallons, L. Dunestre, E. P. Vitaliaro, Chas. Caltia & Co., Philip Forio. Halle Bazar—Joseph Gott, P. Monteleone, Paul Muscat, Jake Graff et S. Alexander.

1ère Cour de Recorder.—R. R. Mitchell, insultes et abus contre le commissaire Leche. $250 de caution.

Vols.—Le chef de police a été averti d'avoir à rechercher en ville un Turc du nom de Alli Jerebal qui a volé à Shreveport $300 à un de ses concitoyens, Werlie, avec lequel il avait colporté des marchandises dans le Texas.

—Dans la soirée de dimanche, on a volé à Mme B. Mercury, au Bazar Shakspeare, une douzaine de paires de chaussettes évaluées $6.

—Dimanche dans l'après-midi, deux italiens, les nommés Carmel Artal et Tony Artal ont été pris en flagrant délit de vol dans l'épicerie de M. Albert Levy, coin Conti et Bourgogne, où ils s'étaient introduits sans effraction. M. Levy prétend que pendant qu'il maintenait les voleurs en attendant l'arrivée de la police il a été attaqué par l'un d'eux. Par contre, la femme de l'un des deux individus affirme avoir été blessée à la tête par M. Levy, en voulant venir en aide à son mari. M. Levy nie le fait.

Les secours.—Par ordre du maire, on a cessé hier la distribution des vivres aux inondés. L'eau s'est en grande partie retirée et le commissaire Leche pense qu'il n'en restera pas trace ce soir ou demain matin au plus tard. Le commissaire commencera aussitôt à faire consolider les levées de protection et à en faire exhausser le niveau.

Le chef de police a été complimenté sur le dévouement de ses agents et leur bonne volonté qui a été constatée par les conseillers municipaux qui avaient charge des bureaux de distribution des vivres. Le chef a été lui-même remercié des services qu'il a rendus au département des travaux publics.

M. Léon Lamothe a envoyé $100, et M. Eat. Galvin $50 pour être joints au fonds de secours.

Curage du Canal Claiborne.—Le contrôleur a reçu les offres suivantes pour le curage du Canal Claiborne, de la rue Pologne aux Champs Elysées :

Jas et Thos Hanley, 43c par yarde cube.

Thos Boerzin, 46c.

John J. Meegan, 37c ou $1500 pour le travail tout entier.

Loi du dimanche.—Les violations suivantes ont été signalées à la police :

Fréd. Wast, vente de bière au Fort Espagnol.

John Lacoste, même délit.

Gus. Buchenhager, a laissé ouvertes son épicerie et bar room, encoignure Dorgenois et Ste. Anne.

Une petite fête intime.—Il s'est célébré, hier soir, presque derrière les bureaux de l'ABEILLE, rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, une charmante fête de famille, le 52me anniversaire de l'excellente et populaire Mme Veuve Zimmermann, propriétaire de l'établissement du "Coliseum." Ses enfants qui l'adorent, ses amis et Dieu sait, combien elle en a—s'étaient entendus pour lui faire une surprise aussi charmante que réussie. Il va sans dire que la plus grande cordialité a régné dans cette réunion où chacun a fait de son mieux, pour fêter le plus dignement possible une des meilleures femmes que nous connaissions.

Paragraphes.—Il y a un mois, John Williams, habitant encoignure Poète et Grands-Hommes et R. Miller, encoignure Royale et Poète partaient sur le yacht "Guillotte" pour une partie de pêche de 15 jours sur le lac Mermontau. Comme ils emportaient à bord des vivres pour plus de 15 jours et que l'on n'a pas eu de leurs nouvelles depuis leur départ on craint qu'il ne leur soit arrivé malheur pendant la tempête.

—On a arrêté dimanche, au coin des rues Conti et Dauphine, un Chinois qui vendait de l'opium.

On a dit à M. Momo que, à table, toutes les fois qu'il ne remercierait pas après avoir reçu d'un plat, on lui reprendrait aussitôt son assiette, avec le contenu d'icelle.

Depuis ce temps, M. Momo, qui a bonne mémoire, a bien soin de ne jamais remercier quand on lui sert sa soupe, dans l'espoir qu'on la lui retirera.

ROYAL

BAKING POWDER

Absulument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO.
SCHMIDT & ZIEGLER.

Sept. 27—1 an—mar.jeu.sam

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le général Boulanger.

Paris, 26 août—Le général Boulanger se portera comme candidat au siége sénatorial pour le département de la Haute-Vienne.

Le Journal des Débats.

Paris, 26 août—Le *Journal des Débats* écrit que les récentes manœuvres navales prouvent que le littoral français de la Méditerranée est bien protégé.

Rente française.

Paris, 27 août—Le trois pour cent est coté à 83 francs 85 centimes.

Mort de Philip Henry Gosse.

Londres, 26 août.—On annonce la mort de Philip Henry Gosse, naturaliste anglais. Il était âgé de 78 ans.

Le Shah de Perse.

Londres, 26 août—Le Shah de Perse a l'intention d'arriver à Baker le 20 septembre: il fera ensuite une tournée en Europe.

En mémoire de l'Archevêque Harris.

Londres, 27 août—Un service commémoratif, en mémoire de l'archevêque Harris, du Michigan, a eu lieu hier à l'Abbaye Westminster.

L'évêque du Minnesota y a prononcé le sermon.

M. Joseph Chamberlain.

Londres, 27 août.—M. Joseph Chamberlain a été questionné par un correspondant de la Presse, relativement au rejet du traité des pêcheries par le Sénat des Etats-Unis. Il a répondu qu'il ne se proposait pas de faire des commentaires sur l'action du Sénat, qu'il était facile de prévoir, du reste.

M. Gladstone.

Londres, 27 août—M. Gladstone a fait don à une église de Flintshire du montant qu'il avait encaissé provenant de sa brochure en réponse à M. Robert Ingersoll.

Minnie Hauck.

Londres, 27 août—Minnie Hauck est atteinte d'une maladie nerveuse qui l'empêchera de se rendre en Amérique pour la prochaine saison d'opéra.

M. William J. Lane.

Londres, 27 août.—M. William J. Lane, membre nationaliste du Parlement, a reçu aujourd'hui une somme de 880 livres sterling, de ses constituants de East Cork.

Arrestation du Père Kennedy.

Dublin, 27 août.—Le Père Kennedy a été arrêté pour avoir tenu une assemblée d'une succursale interdite de la Ligue Nationale à Dubhalbro, comté de Cork.

Arrestation d'une jeune fille.

Dublin, 27 août—Une jeune fille nommée Catherine Murphy a été arrêtée au jourd'hui à Queenstown, au moment où elle débarquait du steamer Colonia. On a trouvé sur elle un revolver chargé.

Conférence de membres du clergé.

Dublin, 27 août—A une conférence des membres du clergé tenue à Draghed, des résolutions ont été adoptées demandant la mise en liberté de John Dillon, et exprimant une grande sympathie pour M. Parnell. Les membres de la conférence approuvent également les efforts que l'on fait pour prélever une somme d'argent importante, destinée à la défense de M. Parnell.

Mesures de représailles.

Ottawa, 27 août—On croit généralement ici, que les mesures de représailles adoptées par les Etats-Unis seront mises en vigueur en moins de trois mois.

L'Hon. J. S. D. Thompson.

Ottawa, 27 août—On rapporte ce soir que l'honorable J. S. D. Thompson, ministre de la justice, a été fait chevalier pour les services rendus au cours des négociations relatives au traité des pêcheries.

M. Crispi et le comte Kalnoky.

Berlin, 26 août—M. Crispi, premier ministre d'Italie, dans son entrevue avec le comte Kalnoky à Ager, a dit qu'il était très satisfait du résultat de sa visite au comte Bismarck, et a déclaré qu'il ferait une autre visite à ce dernier sous peu.

Le nouveau gouverneur de Cologne.

Berlin, 26 août—Le général Von Schkopp a été nommé gouverneur de Cologne.

Le général Knobelskorf succède au général Von Schkopp, comme commandant à Spardau.

Le North German Gazette.

Berlin, 27 août—Le *North German Gazette* dit qu'à la suite des attaques faites par les indigènes sur les côtes allemandes au *Bismarck Archipelago* (?) un négociant allemand a été tué et trois fonctionnaires ont été grièvement blessés après plusieurs heures de combat.

Empereur et Roi.

Berlin, 27 août—Le roi de Saxe est allé à la rencontre de l'empereur Guillaume à son arrivée à Dresde, aujourd'hui. La ville était pavoisée de drapeaux et 1200 personnes attendaient l'arrivée du souverain.

L'empereur, accompagné du roi, s'est promené en voiture dans la ville, au milieu de vives acclamations. Il a ensuite participé au goûté des officiers du régiment impérial et s'est fait conduire au palais Pillwitz où il a dîné avec la reine et une quarantaine d'invités. Sa majesté partira de Berlin dans la dernière semaine de septembre et rendra visite au grand duc de Bade à Carlsecupe, au roi de Wurtemberg à Stuttgart, et au prince Léopold à Munich. Il ira ensuite en Italie par voie de la Passe Brenner.

L'impératrice de Russie.

Vienne, 27 août—L'impératrice de Russie, accompagnée du czar et de la grande-duchesse, est arrivée aujourd'hui à Gmunden.

La Czarine.

St-Pétersbourg, 26 août—La Czarine, le Czarevitch et la grande-duchesse Xenia sont partis pour Gmunden.

M. Bruyn.

Bruxelles, 26 août—M. Bruyn, député pour Lermonde, a été nommé ministre de l'agriculture et des travaux publics, en remplacement de M. de Moreau, démissionnaire.

Retour de M. Crispi.

Rome, 26 août—M. Crispi est arrivé aujourd'hui à Milan et s'est rendu à Monza pour conférer avec le roi Humbert.

La reine Christine.

Madrid, 26 août—Un drapeau a été hissé au Mont St-Marc, sur le premier d'une grande série de forts à la frontière des Pyrénées.

La reine Christine a présidé à la cérémonie.

Nouvelles du Mexique—Le général Martin Gonzalès.

Ville de Mexico, 27 août—Des avis de Chiapu annoncent que les membres de la Commission désignée pour fixer la délimitation de la frontière du Mexique et du Guatemala se trouvent à environ 18 jours de marche de San Cristobal, capitale de Chiaon, et qu'ils manquent de provisions et d'argent. Le gouvernement a immédiatement expédié provisions et argent.

Le général Martin Gonzales, chef de l'état-major du Président Porfirio Diaz, a envoyé un cartel à M. Raymond Dalphino, journaliste cubain, pour l'avoir attaqué dans son journal.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Chambre.

Washington, D. C., 27 août—Le comité des affaires étrangères de la Chambre a essayé de s'assembler aujourd'hui pour prendre en considération le message du Président sur le traité des pêcheries. Six membres seulement ont répondu à l'appel. En voici les noms: MM. McCreary, Norwood, Hooker, Rockwell, Morrow et Hill. Le comité s'est ajourné faute de quorum.

M. Belmont, chairman du comité, a envoyé de Bar Harbor un télégramme qui a été lu aux membres présents du dit comité. La dépêche est ainsi conçue: "Je prendrai certainement part à la discussion préliminaire devant le comité du bill de représailles. Je ne serai à Washington que lundi; mais si le meeting est ajourné, j'y serai à temps."

M. Yost, de la Virginie, a fait un discours en faveur du bill d'éducation Blair et a dit que son échec est dû au parti démocrate.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 27 août—Le Président Cleveland a approuvé l'acte qui autorise l'élevage du montant des pensions dans les cas de surdité.

Fièvre jaune.

Washington, D. C., 27 août—Les nouvelles reçues de Jacksonville, Floride, au bureau de l'hôpital de marine, indiquent qu'il y a actuellement, en cette ville, 64 cas en traitement.

Le nombre total des cas jusqu'à cette date est de 100.

Le Dr Neal Mitchell, de Jacksonville, télégraphie qu'il a reçu dimanche soir un réfugié du camp Perry, et qu'un grand nombre de personnes à Jacksonville désirent se rendre au camp.

Le Dr Hamilton a dit aujourd'hui que la nouvelle annonçant qu'il est interdit à toute personne de quitter Jacksonville, est fausse.

Il a ajouté qu'un train spécial a été prêté par le bureau de l'hôpital de marine pour faire son service tous les jours entre Jacksonville et le Camp Perry, afin de permettre aux individus qui veulent quitter Jacksonville, de prendre cette route.

Le Dr Hamilton ajoute aussi que les compagnies de chemin de fer éprouvent beaucoup de difficultés à obtenir un service régulier sur les trains, à cause des règlements sanitaires de la localité, qui sont continuellement en conflit.

Les rapports reçus indiquent que sept réfugiés ont été reçus vendredi au camp Perry et vingt-huit le samedi.

Un malade de la fièvre jaune est arrivé de Jacksonville, mercredi, et a été renvoyé dans cette dernière ville le jour suivant. Le maire Lester, de Savannah, télégraphie qu'il a reçu avis que M. Merriweather a succombé à la fièvre jaune à Fernandina. Il demande que cette dernière ville soit inspectée.

Le Dr Hamilton a expédié, en réponse, une dépêche autorisant le maire à envoyer un inspecteur compétent à Fernandina, aux frais du bureau de l'hôpital de marine.

Le bill des allocations diverses.

Washington, D. C., 27 août—Le comité de conférence chargé du bill des allocations civiles diverses, a résolu de faire un rapport constatant le désaccord des deux chambres. Le bill de la chambre allouait $23,332,406, somme que le sénat a élevée à $28,506,999.

Le comité de conférence a réduit les augmentations du Sénat de $1,351,044; le montant restant élevé de $1,962,546. On n'a pu s'entendre sur une différence de $1,802,000. Parmi les allocations sur lesquelles on n'a pu s'entendre et pouvant probablement occasionner de nouvelles conférences, se trouvent l'allocation pour la veuve du Prof. Baird, $50,000; celle pour l'emmagasinage des eaux, $250,000; celle pour l'édifice de la bibliothèque du Congrès, $900,000; celle pour le parc géologique $200,000.

Les débats sur la question des pêcheries.

Washington, 27 août—Le comité des affaires étrangères se réunira de nouveau, demain. On espère qu'il y aura un quorum.

Une grande partie de la séance d'aujourd'hui a été consacrée à la discussion de la question. Il s'agissait de savoir jusqu'où le Congrès pouvait aller en matière de mesures de représailles, tout en observant les stipulations du traité de Washington.

Le président McCreary ayant exposé la situation et recommandé une législation qui restât dans les limites strictes imposées au Congrès, M. Ritt, qui avait eu l'honneur d'être membre du comité qui, en 1883, avait recommandé et obtenu le vote de la résolution conjointe qui réglait la question des pêcheries et complétait le traité de Washington, a longuement expliqué le but que poursuivait le comité alors et quels effets il attendait des résolutions.

Il a dit que tous, à l'unanimité, pensaient que ces articles n'affectaient nullement les articles relatifs aux transports par chemin de fer. Il a rappelé ce qui était passé.

M. Rice avait fait le rapport sur la résolution à la Chambre; M. Washburne s'était spécialement [illegible] de M. Rice pour savoir si les articles sur les chemins de fer étaient affectés [illegible] avait acquis [illegible] contraire.

Il a démontré ensuite que le Congrès ne pouvait, sans violation du traité, mettre en opération les mesures de représailles contre les marchandises canadiennes importées suivant les recommandations du Président, qu'après avoir donné due notice deux années avant l'expiration du traité.

M. Hitt a cherché à prouver que la même question ayant été soulevée au Sénat, afin d'éviter tout malentendu, il a ajouté que M. Edmunds avait à proposé un amendement à la résolution conjointe, lequel déclarait que la résolution ne s'appliquait qu'aux articles du traité relatifs aux pêcheries.

Il paraît que pour les possessions anglaises les termes de possession de l'Amérique du Nord et du Canada sont synonymes. Il a été suggéré en ce cas la conclusion que, dans l'intention du traité, que l'on en éloignerait Terre Neuve qui est une possession anglaise, mais non une partie du Canada, elle ne tomberait en conséquence nullement sous le coup de la loi.

Rentrée au trésor de $100,000,000 de dollars standard.

Washington, 27 août—Le mouvement des dollars standard d'argent des diverses Monnaies et sous-trésoreries pour être emmagasinés à Washington dans les vastes voûtes de l'édifice du Trésor, commencera demain. Les envois se feront en totalité de $500,000 par jour et continueront jusqu'à ce que les voûtes aient reçu $100,000,000 de dollars d'argent.

Il faudra six mois pour achever l'opération. Les expéditions n'ont lieu que de la monnaie emmagasinée à Philadelphie, à New York, à la Nouvelle-Orléans et à San Francisco. On suppose que l'on recevra $20,000,000 de chacune de ces villes.

Les évictions dans le Colorado.

Denver, 27 août.—L'administrateur des concessions de terres Maxwell a lancé des warrants pour l'arrestation de 16 hommes qui ont participé aux troubles de Stonewall, sous l'accusation d'émeute à main armée. Des ordres d'éviction ont été lancés contre ces autres. Le Marshall des Etats-Unis part aujourd'hui pour en donner notice aux intéressés. On craint que cette manifestation ne provoque d'autres troubles et n'occasionne une effusion de sang.

Complot d'un capitaine pour faire couler et incendier son navire.

New York, 27 août.—Les 12 matelots de la barque "Gylfe" amenés en ville, hier, par le steamer "Parisian Monarch", ont comparu ce matin devant le consul britannique et ont raconté l'étrange et honteuse histoire du complot du capitaine du "Gylfe" en vue de faire sombrer sa navire, il était aidé dans cette détestable besogne par son second. Voici leur récit :

Nous avons quitté Québec pour aller à Greenock, Ecosse. Pendant que nous étions dans le Golfe St. Laurent, la barque commença à faire eau, nous n'y attachions pas d'abord grande importance; on commença à faire jouer les pompes et l'on continua la route, mais le Capt. Tait insista pour qu'on changeât de route et l'on fit voile vers St. Jean de Terre-neuve, où nous arrivâmes le 17 juillet. Un examen du navire fut ordonné par le Capt. Tait. Après réparation, nous continuâmes notre voyage jusqu'au 16 août. Dans la nuit du 19, on signala une voie d'eau; les pompes furent mises à l'œuvre jusqu'au jour, quand tout à coup elles cessèrent de servir. Plusieurs hommes cherchèrent à en découvrir la raison et trouvèrent qu'elles avaient été bouchées et rendues incapables de fonctionner.

Les soupçons du chef du gaillard d'arrière se portèrent sur le capitaine et il ordonna au commissaire aux vivres Brown de veiller sur lui. Un peu avant midi, Brown vit le capitaine et son second aller dans la cale. Il les suivit et, les examinant, il vit le second sur ses genoux, près de la coque, une tarrière à la main et le capitaine se tenant au dessus de lui. Il y avait alors quatre pieds d'eau dans la cale. Le commis courut au plus vite faire le rapport de ce qu'il avait vu aux hommes.

On résolut d'épier encore le capitaine et le second. Nous fûmes bientôt récompensés de notre patience. Durant l'après-midi, les deux hommes descendirent de nouveau dans la cale, cette fois par les écoutilles d'arrière. Ce qu'ils ont fait dans la cale, personne ne le suit; mais les hommes pensent qu'ils ont fait de nouveaux trous dans l'arrière partie du navire.

Dans la nuit du 20, un matelot du nom de Lyons, aperçut le "F. Monarch". Il en fit son rapport sur le pont. Il reçut du capitaine l'ordre de s'apprêter à quitter le navire, il en avait pris la détermination.

Il y avait alors 10 pieds d'eau dans la cale. Les hommes montèrent alors sur le pont. Le capitaine leur fit signer à tous un papier où il était dit que le navire était incapable de tenir la mer.

"Il y a 10 pouces d'eau dans la cale, dit-il, mais quand vous monterez à bord du steamer, vous direz qu'il y en a 15 pieds."

Quand tous les hommes furent sur le pont, le capitaine envoya le contre-maître et six hommes saturer le pont et les cordages de parafine; ce qui fut fait. Il ajouta qu'il allait mettre le feu au navire, avant de le quitter.

Quand les chaloupes du steamer arrivèrent, l'officier qui commandait monta à bord et vit la parafine.

Il demanda ce que c'était que cette matière qui était répandue sur le pont et dans quel but on l'avait répandue. Le Capt. donna son explication.

Tous les hommes se jetèrent alors dans les chaloupes, à l'exception du second, Robinson, qui jura qu'il voulait rester sur le navire tant qu'il resterait une planche qui pût flotter. Il ferait tout son possible pour conduire le navire dans un port voisin.

Les officiers, ne sachant rien de ce qui s'était passé, regardèrent Robinson comme un fou et essayèrent de le persuader de quitter le navire, mais il persista et resta. Quand les chaloupes atteignirent le steamer, le capitaine, faisant semblant d'être effrayé, résolut de retourner sur son navire.

Il demanda à ses hommes de le suivre, tous refusèrent. Immédiatement après que les deux hommes furent sur le navire, le steamer reprit sa route laissant le Gylfe naviré à peu près à 500 milles à l'est de Terre Neuve.

Les récoltes du nord du Dakota.

Minneapolis, 27 août—Samuel Vinten, marchand de grains, revient d'une tournée qu'il a faite dans le nord du Dakota; il dit qu'il a trouvé des milliers d'acres de blé non coupé et une grande partie ne le sera jamais, à cause des dégâts causés par les gelées.

Il y a quelques-unes de ces régions qui ont échappé aux ravages de la gelée. Le rendement y sera excellent sous le double rapport de la quantité et de la qualité. Suivant les estimations des fermiers, la récolte sera réduite de 20 pour cent tout au plus, mais le grain sera de première qualité.

Dans quelques localités, le grain paraissait très sain pendant quelques jours, puis, il commençait à se rider. Dans de pareilles conditions, il est à peu près impossible de donner une estimation correcte des pertes; mais elles seront plus considérables qu'on ne le supposait tout d'abord.

Les troubles à propos des concessions de terres du Colorado.

Denver, Colorado, 27 août—Il y a eu, depuis quelque temps, des troubles à l'occasion des concessions de terres; ils ont eu lieu, surtout, depuis que la Cour Suprême des Etats-Unis a confirmé les titres de la concession. Cette concession avait été faite originairement par le gouvernement mexicain à Beaubian et à Miranda, deux mexicains à qui avaient été accordées deux lieues carrées ou 96,000 acres de terres, à condition qu'ils les cultiveraient. Les bornes de cette concession contiennent maintenant 1,750,000. La façon dont cette concession primitive s'est élevée à ce chiffre énorme est maintenant l'occasion de tous les troubles.

Les colons établis en dedans des bornes actuelles prétendent que l'agrandissement de la propriété s'est opéré par des moyens frauduleux.

Cependant la plus haut tribunal dans cette matière dit que la fraude n'existe pas; il n'a pas reconnu les patentes accordées par le Congrès à des centaines de colons qui ont amélioré les terres et y ont vécu depuis si longtemps qu'ils se considèrent assez légitimement comme étant en possession de ces terres; l'éviction dont ils sont menacés est regardée par eux comme un outrage.

Quelque temps après, l'arrêt de la Cour Suprême, arrêt qui les menace d'éviction, les personnes concessionnaires ont proposé d'acheter aux colons leurs améliorations, leur bétail aux prix du marché ou de leur vendre les terres qu'ils occupaient à des prix raisonnables. Un grand nombre de colons ont accepté la proposition; ils ont ou vendu ou acheté les terres à un prix variant de $1.50 à $10 l'acre.

La Compagnie concessionnaire a voulu traiter justement les colons en faisant évaluer à leur véritable valeur leur bétail et les bâtisses qu'ils avaient construites, les améliorations qu'ils avaient faites. Des colons a accusé les propriétaires d'avoir souvent demandé un prix exorbitant pour des terres sur lesquelles ils avaient vécu pendant un grand nombre d'années.

Des colons sont maintenant en armes et ont été poussés à cette extrémité par des personnes mal intentionnées. Ils sont sous l'impression qu'ils combattent pour leurs foyers et pour leurs familles.

M. Ernest Raymond.

New York, 27 août—M. Ernest Raymond, âgé de 49 ans, et facteur de coton à Houston, Texas, a été enfermé hier comme aliéné à l'hôpital Bellevue.

Arrestation.

New York, 27 août—Wm C. Clark, alias Co't, le contrefacteur, a été arrêté par la police. Il a fait un grand nombre de faux en cette ville. Ceux-ci s'élèvent à environ $10,000; plusieurs grands négociants ont été ses victimes.

Candidat au Congrès.

Staunton, Va, 27 août—Les républicains des comtés Staunton et Augusta ont choisi M. [illegible] Yost, le représentant actuel, comme leur candidat au Congrès.

Nouvelles diverses de France.

Le *Figaro* donne les renseignements suivants sur l'une des dernières séances du Conseil supérieur de guerre :

Le Conseil supérieur de guerre a tenu hier une première réunion pour examiner les modifications que M. de Freycinet voudrait apporter dans notre système de défense.

La grande question du cuirassement des forts y a été longuement discutée, mais aucune résolution n'a été prise et un nouveau rapport de la direction de l'artillerie et du Conseil technique devra être fourni dans le plus bref délai au ministre de la guerre.

Cependant, le Conseil semble partager des maintenant l'avis de M. de Freycinet; on renoncerait donc aux batteries blindées et on les remplacerait par des batteries mobiles, roulant sur des voies ferrées qui seraient établies des maintenant sur les positions défensives.

Mais cette décision ne comporterait pas, dans l'opinion de la majorité des membres du Conseil, la suppression totale des cuirassements des forts. Ce serait plutôt une sorte d'essai nouveau qui serait tenté par la construction d'un certain nombre de batteries mobiles.

Une autre question examinée dans cette séance a été écartée presque aussitôt et sans débats.

On avait songé, en effet, parmi les réformes proposées, à organiser dix-huit corps d'armée territoriaux, correspondant aux dix-huit corps de l'armée active.

Désormais notre armée de réserve, possédant ainsi ses états majors, son artillerie, sa cavalerie et ses services spéciaux, aurait eu son "autonomie complète", et le jour d'une mobilisation générale elle aurait pu concourir immédiatement à la défense du pays.

On a considéré que cette mesure entraînerait l'éviction de tout élément actif et que cette autonomie bouleverserait tout le plan de la mobilisation générale, plan merveilleusement établi, paraît-il; le général Billot lui-même, que l'on croyait favorable au projet, l'a déclaré inapplicable et dangereux.

Cette question est donc définitivement réglée.

Il n'en est pas de même des cuirassements des forteresses et le Conseil supérieur de guerre devra consacrer encore bien des séances à cette discussion.

Le président de la République, accompagné des généraux Blot, commandant le 5me corps d'armée, Charreyron, commandant la 5me division à Melun, de Jessé, commandant les première et deuxième subdivision à Fontainebleau, a visité les quartiers de cavalerie, la caserne d'infanterie, les magasins militaires du 5me corps et l'annexe de l'école d'Orléans.

Il a été reçu au quartier Boufflers par le colonel Rodier, du 15me chasseurs; au quartier Lariboisière, par le commandant Joannès, du 5me escadron du train des équipages; à la caserne Damesme, par le chef de bataillon Prendergast Hébert, du 46me de ligne, et aux établissements militaires, par le capitaine d'artillerie Monnier, directeur de l'annexe.

M. Carnot a exprimé toute sa satisfaction pour la bonne tenue des troupes, du casernement et des magasins, et il a félicité les chefs de corps.

Rentré au château à quatre heures, il a remis la médaille militaire à l'adjudant Treiber, du 46me, et à l'adjudant Bandot, du train des équipages.

Les généraux Blot et Charreyron, avec leurs aides de camp, avaient déjeuné à la Présidence.

Huit nouveaux missionnaires de la Société des Missions étrangères sont partis, de Paris, pour les Missions de l'Extrême-Orient :

M. Coudert, du diocèse de Tulle, pour le Cambodge; M. Samuel-Antoine Panthe, du diocèse d'Albi, pour le Tonquin méridional; M. Arsène-Louis Couasnon, du diocèse de Laval, pour Siam; MM. Louis-Magloire Legendre, du diocèse de Paris, et Jean-Maurice Jarre, du diocèse de Moutiers, pour la Birmanie septentrionale; M. Jean-Léon Lafon, du diocèse de Cahors, pour le Collège général de Pinang; M. Amable Lefrançois, du diocèse de Bayeux, pour le Coïmbatour; M. Jean-Baptiste Raclot, du diocèse de Besançon, pour la procure de Hongkong.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, a fait connaître à ses collègues que les travaux de l'Exposition de 1889 sont poussés avec activité: ils seront terminés aux époques prévues.

L'ouverture de l'Exposition, à la date du 5 mai 1889, est dès à présent, assurée.

Le mois de juillet s'est terminé dans les conditions les plus déplorables pour la brasserie.

La persistance du mauvais temps a complètement enrayé la consommation. La saison d'été que nous traversons aura été une de celles qui laisseront aux brasseurs les plus mauvais souvenirs. Espérons que l'arrière-saison procurera quelques dédommagemens, bien nécessaires à une industrie aussi éprouvée.

La récolte des houblons entre maintenant dans la phase décisive. C'est du temps prochain que dépendra le rendement de la campagne. Le temps actuel, pluvieux et froid, est loin d'être propice à la floraison.

L'ouverture à l'exploitation, par la compagnie du Nord, de la ligne de Thiant à Louroches, a eu lieu le 10 août.

Cette ligne a une longueur de 11 k. 810 m. et comporte, outre les stations extrêmes, les stations suivantes: station d'Haulchin, station de Denain.

Le ministre a fixé au 20 août l'ouverture à l'exploitation, par la compagnie du chemin de fer du Nord, de la section de la ligne du Cateau à Laon compris entre Seine et Laon.

Cette section a une longueur de 37 k. 397 m. et comporte, outre les stations extrêmes de Seins-Richaumont et de Laon, les haltes et stations suivantes:

Stations de Faucouzy-Monceau, de la Ferté-Chèvresis; halte de Mesbrecourt, station de Pouilly-sur-Serre, halte de Chéry-les-Pouilly, station d'Aulnois-Bessy.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce en France, a écrit au lord-maire de Londres pour le remercier, ainsi que la commission anglaise de l'Exposition de 1889, du zèle avec lequel ils ont travaillé à assurer une digne participation de l'Angleterre à cette entreprise.

On écrit, de Dunkerque :

"Par suite de l'explosion d'une chaudière, l'importante distillerie Dantu, à Armabont-Cappel, vient d'être détruite par les flammes. Les dégâts sont considérables."

Une course d'une rapidité extraordinaire, et qui surpasse tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, vient d'être fournie par M. Jules Dubois, qui, sur un tricycle, a parcouru dans une heure 31 kilomètres 20 mètres. Le contrôle était fait sous la surveillance de l'Union vélocipédique de France. Ce résultat va mettre en émoi les principaux coureurs d'Angleterre et d'Amérique, où M. Dubois doit se rendre prochainement.

M. Paraskevaidès, conseiller à la Cour d'appel d'Athènes, est arrivé, dernièrement, à Paris, pour engager un pari assez original. M. Paraskevaidès se propose de faire à pied, pendant cinq jours, cent kilomètres par jour. Il veut se rendre tout d'abord de Paris à Calais. Et il défie, dans ce concours d'un nouveau genre, tous les vélocipédistes de France.

Donnons l'adresse de ce marcheur intrépide : 20 *bis* rue Monge.

Une jeune femme, dont le ménage commence à entrer dans la lune rousse, disait à son mari :

—Décidément, monsieur, les hommes promettent beaucoup avant le mariage et ne tiennent guère après.

—Que vous êtes naïve ! répondit l'accusé: s'ils devaient tenir, ils ne promettraient pas autant.

Aux Ambassadeurs :

—Que pourrais-je servir à monsieur ?

—Je prendrais bien un plat de saison.

—De saison. C'est assez difficile à définir... il ne fait ni froid ni chaud.

—C'est cela, donnez-moi un chaud-froid de volailles.

On vient d'enterrer un professeur de chant, Pothauat, qui eut un certain renom et qui signa, comme compositeur, diverses romances à succès.

Entre autres, celle qui avait pour titre:

"La mer se plaint toujours."

A quoi Henri Monnier ne manquait jamais d'ajouter :

—Et la belle-mère, donc !

Mme X., qui vient de perdre son mari reçoit, le lendemain de cette mort, la visite d'un ami du défunt, qui la trouve jouant du piano.

—Eh! mon Dieu! je m'attendais, d'après ce qu'on m'avait dit de tous côtés, à vous trouver dans la désolation.

—Ah! dit Mme X., sans se déconcerter, c'est hier qu'il fallait me voir.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Prevot.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
63 Camp et Poydras.
64 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
121 Carondelet et Commune.
123 Remparts et Canal.
124 Remparts et Poydras.
125 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
126 Maison de Refuge, Girod.
127 Claiborne et Poydras.
128 Commune et Rochebiave.
129 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
132 St-Louis et Royale.
133 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
134 Bourgogne et Toulouse.
135 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
136 Canal et Robertson.
137 Bienville et Johnson.
138 Derbigny et Bienville.
139 Station des cars, rue du Canal.
141 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stere, Français
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
618 Barnes et Dauphine.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex.	7:55 am	No 4 Fast Mail	7:00 am
No 5 Coast	9:05 am	No 6 Coast	3 40 pm
No 1 Fast Mail	7:20 pm	No 2 Lim. Ex.	3:50 pm
No 7 Sand Exc	9:25 pm	No 8 Sand Exc	7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	11:00 pm	No 2 Passen.	9:15 am
No 3 Chic and N. O. Lim.	8:20 am	No 4 St Louis and Chic Ex.	5 30pm
Sunday Ex.	8:45 pm	Sunday Ex.	7:30pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 Ex.	6:30 pm	No 51 Ex.	8:30 am
No 54 R. R. Local	10 00 am	No 53 R. R. Local	4 00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	9:30 am	No 2 Limited	5:00 pm
No 5 Fast line	6:30 am	No 6 Fast line	9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:00 am	No. 2	5:00 pm
No. 3	6:25 pm	No. 4	8:00 am
No. 5	10:00 am	No. 6	3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor.	4 00 pm	No 20 Califor	10:45 am
No 17 Local	7:45 am	No 18 Local	7 20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m. 4 50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la Hache 6:30 a m. 5.00 p m.
Dimanches seulement—10:10 a.m. 5:10 pm	Shell Beach 9.30 am. Dimanches seulement—8:00am. 4:00pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée	7:25 pm	Départ	7 30 am
		Le mercredi	7 50 am

Tous les jours excepté le dimanche et le mercredi

Arrivée	8.30 am	Départ	4.00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 28 AOUT 1888.

Greenville—PARGOUD, à 5 P M
Shreveport—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Bayou Goula—LAURA LEE, à 12 M
Point Houma—MABEL COMEAUX, à 12 M
Port Eads—GRACE PITT, à 9 A M

MERCREDI, 29 AOUT 1888.

Ouachita City—BLANKS CORNWELL, à 5 P M
St Martinville—E. W. COLE, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 M
Point Houma—FANCHON, à 12 M
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 A M
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 A M

Fleuve et rivières

Memphis, 27 août—Le fleuve a baissé d'un pouce. Temps couvert et pluvieux. Arrivé Wm Bonnet de la Nlle-Orléans. Départ Kate Adams pour Arkansas City.

Cairo, 27 août—Le fleuve a 20 pieds 4 pouces et monte. Temps beau et chaud. Départ City of Vicksburg pour Natchez.

Louisville, 27 août—La rivière a cette tenue: ment—10 pieds 7 pouces dans le canal, 8 pieds 11 pouces aux chûtes. Temps couvert et pluvieux.

Cincinnati, 27 août—La rivière a 30 pieds 7 pouces et baisse. Temps agréable et couvert.

Vicksburg, 27 août—Le fleuve monte. Descendant City of Baton Rouge à 3:30. Montant City of St Louis pour St Louis à 10 a m. Départ City of Cairo pour Natchez à 8 a m.

Les Passes.

Port Eads, 27 août, 6 p. m.—Vent du sud est. Arrivé à 3 a m steamship anglais Ben Grégor capitaine Miller de Puerto Cortez à 5 a m steamship W. [illegible] capitaine [illegible] de Puerto Cortez via Livingston et Belize Honduras, à 1 p m steamship [illegible] capitaine Adams de New York [illegible] Highton de Liverpool [illegible] goélette Santo Oteri d'Utila. Pas de départs.

Marchés.

Paris, 27 août—Les rentes 3 pour cent 83 francs 85.

Havane, 26 août—Sucre. Il s'est fait assez peu d'affaires durant la semaine. [illegible] tenteurs sont trop [illegible] Les ventes [illegible] lance [illegible] Muscovado Sugar—Regular à good [illegible] à $2.75 [illegible] par quintal; muscovado [illegible] à good refining [illegible] centrifugal, 92 [illegible] polarisation [illegible] à 2 43 1/4 [illegible] Stock [illegible] magasins à la Havane et à Matanzas 7 00 [illegible] Recettes de la semaine [illegible] exportés pendant la semaine 42,500 [illegible] dont 100 [illegible] pour les Etats Unis.

Havane, 26 août—Or espagnol 238 1/4 à 239 1/2. Change stable.

Havane, 27 août—Sucre [illegible] Change [illegible] or 10 1/4 à [illegible] 11 1/4 à 11 1/2 [illegible] sur Paris [illegible] Or espagnol 239 1/4 à 239 1/2.

Rio Janeiro, 25 août—Café—Regular [illegible] 47.50 reis par 10 kilos [illegible] Recettes pendant la semaine [illegible] achats pour le compte des Etats-Unis [illegible] sacs, expédiés aux Etats-Unis 65 000 sacs; stock 214 000 sacs.

Santos, 25 août—Café. Good average 44,500 reis par 10 kilos. Recettes pendant la semaine 52 000 sacs [illegible] Etats Unis [illegible] sacs, stock [illegible] sacs.

Liverpool, 27 août—Coton—Calme et ferme. Middling Uplands 5 5/8d. Middling Orleans 5 5/8d.

Ventes 8 000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation et 6 200 balles coton américain.

New York, 27 août—Coton stable. Uplands 10 3/4. Orleans 10 7/8. Ventes 137 balles.

Aussi pendant la semaine [illegible] rapportés [illegible] filatures [illegible] exportation.

Futurs—calme et [illegible] clôture. Ventes 32,900 balles.

Livraison en août 10.90, septembre 9.76, octobre 9.50, novembre 9.45, décembre 9.45, janvier 9.50, février 9.58, mars 9.66, avril 9.75, mai 9.83, juin 9.91, juillet 9.98.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI 27 AOUT 1888.

EXPEDIÉS EN DOUANE.

Steamship [illegible] S. Oteri, Pirgati, Truxillo.

ARRIVÉS.

Steamship fran. Dupuy de Lome, Dechaille, Havre via Anvers et Pauillac.
Steamship Wanderer, Gale, Livingston, Puerto Cortez et Belize, Honduras.
Steamship ang. MacGregor, Miller, Puerto Cortez.
Steamship ital. Santo Oteri, Gustaveson, Utila.
Goélette Comet, Adrich, Galveston, sur lest.
Goélette Geo W Keller, Hedden, Tuxpan, Mexique.
Goélette Wm Kern, Sirage, Minatitlan, arrêtée à la Quarantaine.
Steamship Chalmette, Adams, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Assumption, Bayou Goula.
Grace Pitt, Lang, Bas du Fleuve.
Fanchon, Comeaux, Pointe Houmas.
Corona, John, Bayou Sara.
Towboat Port Eads, Davis, St Louis, avec 5 barges.

EXPORTATIONS.

TRUXILLO—par steamship S. Oteri—6 colis indiscs.

IMPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Dupuy de Lome—50 caisses bénédictine, 12 caisses vin, 379 caisses champagne, 5 colis champagne, 184 colis indises, S. V. Fornaris & co—1 caisse indises Morgan Line—7 caisses indises, A. Bechot—1 caisse indises Kuntz & Son—15 caisses indises Finlay & B—1 caisse indises S. Hernsheim B.—1 caisse indises T. Generelly—1 caisse indises F. Meunier—1 caisse indises Rev. O'Connor—[illegible] caisses vin, Paul Gelpi & Bro—[illegible] Anvers—1187 paquets [illegible] 250 caisses vin, 100 caisses indigo, 100 caisses eau minérale, 654 colis indises, S. V. Fornaris & co—89 colis indises Finlay & B—1 colis indises Lagarde & co—2 caisses indises Aug. Koenig & Son—50 caisses genièvre Bassetti & Xiques—100 caisses champagne, 400 caisses eau minérale Fred de Barry & co—200 caisses eau minérale, Venable & Heyman—75 caisses fromage, 2200 boîtes vitres, 22,801 paquets fil d'acier, 3293 barres acier, 16 rouleaux acier, 1671 barils ciment, 181 colis indises à ordre—58 colis indises, 594 boîtes vitres, Prosper Lamal—103 boîtes livres et papier, Morgan Line—20 caisses légumes, A. M. & J. Solari—55 caisses liqueurs, Paul Gelpi & Bro—50 caisses fromage, Schmidt & Ziegler—10 colis genièvre, Ed Dubois—6 caisses indises, A. E. Saget, 3 caisses indises, John Rocubi—1 caisse indises, Medical Department—1 caisse indises, Lafargue & Brierre [illegible] De Bordeaux—125 caisses vin, Jos A Walker—75 caisses vin, St L. & Mas V. T. Co—65 caisses liqueurs, F. Hollander—20 caisses vin, 3 barriques vin Cavaroc—150 caisses vin, M. Payro—50 caisses eau de vie Adler & co—60 caisses huile, 8 & Castendyke—75 caisses eau Sec Jaune & co—10 caisses vin, 5 caisses conserves, J. Vorgnole—8 caisses indises Bourges & co—15 caisses genièvre, 6 barriques vin F. D. Charleth—24 barriques vin, Pozzi Bros—6 barriques eau de vie, 191 caisses eau de vie J. G. Spors—1 caisse indises, J. B. Bedart—8 barriques vin, E. Jung—41 caisses vin, F. Fehr—20 barriques vin, 5 barriques eau de vie, J. Coraibe—6 caisses indises, J. Garrat—1 caisse indises, A. Runkel—16 caisses indises, H. Charnock—11 caisses livres, Lafargue & Brierre—10 barriques vin, 50 caisses cerises à l'eau de vie, Smith Bros & co—100 caisses cerises à l'eau de vie, E. Wooley—2150 caisses cerises à l'eau de vie, 157 caisses vin, 223 caisses conserves, 1 caisse indises, Lu Balsia—60 caisses vin, S. W. Riddle—10 barriques vin, 8 barriques eau de vie, 25 caisses eau de vie, 536 caisses liqueurs, Mex Cent RR—24 barriques vin, 855 caisses cerises à l'eau de vie, A. M. & J. Solari—600 caisses cerises à l'eau de vie, 100 caisses vin, 10 barriques vin, 5 barriques eau de vie, Bassetti & Xiques—40 barriques vin, 50 caisses vin, 50 caisses huile, 32 caisses indises, 42 [illegible] papier, Belden Bros—4000 caisses cerises à l'eau de vie, 20 caisses fruits à l'eau de vie, 320 caisses vin, 45 caisses eau minérale, 14 caisses conserves, 75 caisses huile, 105 caisses eau de vie, 2 barriques eau de vie, Paul Gelpi & Bro—50 caisses eau de vie, 800 caisses cerises à l'eau de vie, 20 caisses vitres, 20 caisses conserves, 1 caisse eau minérale, 147 caisses vin, 1 colis indises, Schmidt & Ziegler—5 barriques vin, 225 caisses vin, S. V. Fornaris & co—520 caisses vin, 52 barriques vin, 36 barriques eau de vie, 12 caisses [illegible], 800 caisses fruit à l'eau de vie, 30 caisses cerises à l'eau de vie, 225 caisses eau minérale, 975 caisses sardines, 106 caisses conserves, 50 caisses savon, 193 caisses huile, 950 paniers huile, 25 paniers champagne, 27 barriques crème de tartre, 233 colis indises à ordre—70 caisses indises, 40 barriques vin, 16 barriques eau de vie, 75 caisses huile, 50 caisses conserves, 25 caisses chandelles, 500 caisses liqueurs, 5 caisses sardines, 4 caisses fromage, Morgan Line—50 caisses liqueurs, 12 caisses eau de vie, 6 barriques eau de vie, 12 barriques vin, 16 barriques esprit de vin, 100 caisses vin, 25 paniers champagne, Carlos Madueil—8 caisses indises, 20 caisses huile, 20 caisses bitters, T. Mendirichaga—12 caisses olives, 159 caisses vin, 50 caisses vinaigre, 20 caisses huile, 48 caisses eau de vie, 14 caisses indises, 10 caisses champignons, Texas & Pacific RR—35 caisses champignons, 1410 caisses cerises à l'eau de vie, 100 caisses eau de vie, 100 caisses vermouth, 50 caisses pois, 50 barils olives, 250 paniers huile, 3 caisses indises, J. Cadillon.

TUXPAN—par goélette George W. Keller—41 billots cèdre, 14 [illegible], 2 caisses vanille, G. W. Keller.

MINATITLAN—par goélette Wm Kern—73 billots cèdre, Wm Kern.

Arrivages de produits.

BAYOU GOULA—par steamer Assumption—90 barils mélasse, 251 barils sucre, 455 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Grace Pitt—37 sacs riz brut et fret assorti.

POINTE HOUMAS—par steamer Fanchon—2000 sacs riz brut, 2 barils sucre et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Corona—7 balles coton nouveau, 235 sacs graine coton, 92 sacs riz brut et fret assorti.

ST LOUIS—par towboat Port Eads et barges—172 003 boisseaux maïs en grenier, 41,690 boisseaux blé en grenier et fret assorti.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE, N. O. & TEXAS RAILROAD—53 balles coton, 92 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R. R. COMPANY—838 balles coton, 1 wagon graine coton, 190 barils vin, 4 demi barils vin et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—102 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—204 balles coton, 175 barils sucre et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—9 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Barque Anita Berwind, Bishop, parti le 5 août
Steamship Chalmette, Adams, parti 21 août
Steamship Hudson, Freeman, parti 25 août
Steamship El Paso, Quick, parti 25 août

NEWPORT NEWS, VIE.

Steamship McGregor, Miller, parti 10 août

LIVERPOOL.

Steamship Andean, Highton, parti 21 juillet
Steamship Merchant, Brown, parti 7 août
Steamship Costa Rican, Post, parti 2 août
Steamship Orator, parti 11 août
Steamship Yucatan, Sandry, en char. 16 août
Steamship Bernard Hall, Alexander, par. 18 août

ANVERS.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, par. 1 août

BORDEAUX.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, parti 6 août

BREME.

Barque Maria Louise, Nehring, en char. 1er août

GENES.

Barque Chiara Penco, Penco, en char. 7 août

CADIX.

Barque San Michell, Ambrosano, partie 1er mai

RIO DE JANEIRO.

Steamship Herschel, parti le 9 août
Barque Triumpho, Amelia, partie 8 juil
Steamship Strabo, en char. 14 août
Navire Lydia Skolfield, Dunning, exp. 24 juil

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Amarrage
Architect	Liverpool	Pic Tjer
Actor	Liverpool	La Avenue
Explorer	Liverpool	2e dist. 10
E E Ward, Jr	Truxillo	1er dist. 15
Ed Kat	Brême et Londres	rue 2e
Mohawk		Alger
Madrid	Lad up	1er dist. 38
Othello		Elevator
Palole	Lad up	Alger
Seneca	New York	Alger
Tycho Brahe	Liverpool	rue 2e
Texas	Liverpool	1er dist 20
Venezuelan	Liverpool	1er dist. 21
Whitney	Vera Cruz	Alger

NAVIRES.

Stephan	Brême	4e dist. 43

BARQUES.

Amerika		rue 8e
Barcelona	Espagne	rue 7e
Louise	Brême	4e dist. 43

BRICKS.

Carmen	Mexico	rue 2e

GOELETTES.

Clara L Dyer		2e dist. 15
R E Locke		2e dist. 17

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :

73 ... rue de CHARTRES ... 73

BURE[illegible]

NOUVE[illegible]
MERCRE[illegible]

PRIX DE[illegible]

L'Abeille

Nous publio[illegible]

[illegible]